

Séance du 23 janvier 2021

Date de la convocation 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois janvier à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trémouilles, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël Vidal, Maire.

Présents : Mesdames : Alvernhe, Boudou, Gayraud.

Messieurs : Angles, Carrière, Christmann, Daures, Julien, Mallevalle, Rivière, Vidal.

Absents excusés : Mme Prompt, Mrs Boissonnade, Fabre, Négrié.

M. Boissonnade a donné pouvoir à M. Daures.

M. Fabre a donné pouvoir à M. Daures.

Mme Prompt a donné pouvoir à M. Julien.

M. Serge Christmann a été nommé secrétaire.

ADOPTION du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2020, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Mouvement de personnel

Pour le remplacement de la secrétaire de mairie et suite à la mutation de l'agent technique, les offres d'emploi ont été déposées sur le site « Emploi Territorial ».

Travaux quillodrome

Les travaux devraient commencer au 1^{er} février 2021 pour 8 semaines. Des retards de livraisons et autres ne peuvent être maîtrisés par l'entreprise en raison de la pandémie de COVID 19.

Extension éclairage public

Présentation des devis proposés par l'entreprise titulaire du marché « Les Illuminés » :

Route du Salès : 17 244,00 € H.T.

Lotissement La Gailloupe : 9 592,00 € H.T.

Le Bastié : 1 353,00 € H.T.

Coût restant à la charge de la commune : 20 000,00 €.

Une révision du devis de la route du Salès est demandée en raison de gaines qui semblent avoir été posées lors de la viabilisation de terrains situés à proximité.

Mise en valeur par la lumière de l'église et du monument aux morts

Présentation des devis qui seront à revoir :

Église 6 000,00 € H.T.,

Monument aux morts 2 300,00 € H.T.

Parc locatif

- **Logement au rez-de-chaussée de l'ancien Presbytère**

L'appartement, en cours de rénovation, est déjà retenu.

- **Logement 37 place de la Loue**

Le préavis de départ a été donné et l'appartement sera remis à la location.

- **Pavillon 19 route du Quillodrome**

Aveyron Habitat a soumis une candidature et, après discussion, les élus approuvent cette décision.

Rallye du Rouergue.

Durant la visite de Mr Fournier, président du ASA Rouergue concernant le 47^{ème} Rallye du Rouergue organisé en juillet, le circuit qu'il souhaitait soumettre à l'organisation isolait le village de Fréjamayoux, les habitants n'avaient aucune porte de sortie. Après discussion, les élus présents à cette entrevue ont fait une autre proposition plus logique à leurs yeux et moins contraignante pour les habitants de Fréjamayoux.

Après présentation du nouveau parcours, les élus valident cette proposition qui sera soumise à Mr Fournier.

Compte rendu de réunions

Syndicat Mixte des Eaux Lézérou Ségala (Réfèrent Mr Christian Carrière), le 22 décembre 2020 :

- Règlement intérieur,
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offre,
- Révision des statuts du Syndicat,
- Préparation du budget – Tarification de l'eau 2021, débat d'orientations budgétaires,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité des service public de l'eau potable 2019,
- ...

Syndicat Mixte Bassin Versant du Viaur (Réfèrents Mrs Jean-Marie Mallevalle et Serge Christmann) :

- Préparation du budget,
- Futur projet, vallée du Vioulou en amont du Lac de Pareloup...

Syndicat Mixte du Lézérou – Culture (Réfèrente Mme Françoise Gayraud) :

Présentation des futures animations :

- Séances du cinéma,
- Résidence d'artiste – prévu sur Trémouilles du 28 juin au 2 juillet 2021 sur les 2 salles des fêtes,
- Création éphémère – atelier théâtre.

Réunion Téléthon (Réfèrentes Mmes Sylvie Boudou et Colette Alvernhe) :

Toutes les animations prévues ont été annulées. L'urne mis en dépôt à l'épicerie sera ramenée à Pont de Salars.

Délibérations à prendre

Vote de crédit budget principal :

Suite à l'acquisition de divers équipements de bureau et informatique par la commune, et avant le vote du budget 2021, il y a lieu de voter un crédit de 3 000.00€, au compte 2183 opération 164 – budget principal 2021.

Après avoir délibéré les élus votent à l'unanimité et autorisent Mr le Maire à payer les factures d'achats concernées.

Questions diverses

Vu le Maire.

